
Ce problème a été soulevé à nouveau au cours de la négociation de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis. Ce point est exposé plus en détail dans la section sur les normes techniques sous le titre Éléments de l'Accord.

Panneaux gaufrés/panneaux de grandes particules orientées

Les panneaux de grandes particules orientées et les panneaux gaufrés sont utilisés en construction pour les mêmes applications que le contre-plaqué de résineux et constituent le sous-secteur de l'industrie des panneaux structuraux qui croît le plus rapidement.

Quinze usines en fonctionnement ou en construction sont situées au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. On estime que cette industrie, y compris les opérations d'abattage, emploie au total 4 500 personnes. La capacité de production des usines en fonctionnement et en construction est évaluée à 2,2 millions de mètres cubes.

Depuis son développement au Canada à la fin des années 60 et au début des années 70, l'industrie des panneaux de grandes particules orientées et des panneaux gaufrés a pris de l'expansion. Les États-Unis importent actuellement environ 50 pour cent de la production canadienne. L'industrie des États-Unis s'est développée rapidement au cours des dernières années pour atteindre une capacité de production de 4,4 millions de mètres cubes. Toutefois, toute la production des États-Unis est consommée sur le marché intérieur et on s'attend à ce que le Canada continue à exporter environ la moitié de sa production aux États-Unis.

Les tarifs douaniers américains ont été réduits par étapes de 10 pour cent à 4 pour cent le 1^{er} janvier 1987, à la suite de la Ronde de Tokyo. Les producteurs canadiens ont considérablement bénéficié de cette mesure, à un moment où la production américaine augmentait rapidement. L'élimination des derniers 4 pour cent de droits de douane sur les panneaux gaufrés, suite à l'Accord de libre-échange, continuera dans cette ligne.

Les usines canadiennes sont en général concurrentielles par rapport aux nouvelles usines américaines et certaines de ces vieilles usines font les investissements nécessaires pour incorporer les derniers perfectionnements de la technique des grandes particules orientées, et améliorer les produits.

À moyen terme, la demande de panneaux de grandes particules orientées et de panneaux gaufrés devrait continuer à croître, occupant une plus large part des marchés industriels et de la construction résidentielle en Amérique du Nord. Le Canada a d'abondantes ressources de tremble, ce qui lui permettra de soutenir les augmentations de production de panneaux gaufrés nécessaires à l'accroissement de la demande mondiale pour ce produit.

Panneaux de particules

Il existe 15 usines de panneaux de particules en fonctionnement ou en construction au Canada, y compris une qui vient d'entrer en production en 1988. Elles sont situées au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.